



ASSISTANCE A L'ELABORATION DU DOSSIER TECHNIQUE



Installations et machines neuves ou modifiées :

- Information sur les obligations réglementaires
- Identification des référentiels réglementaires, normatifs et guides professionnels applicables en matière d'hygiène, de santé et de sécurité
- Assistance en conception dès la phase projet : Propositions de solutions intégrées, techniques ou organisationnelles
- Définition des exigences auprès des fournisseurs selon l'allotissement
- Assistance à l'obtention de la documentation fournisseur
- Evaluation des risques formalisée dans le dossier technique de conception et de fabrication
- Participation à la rédaction de la notice d'instruction
- Suivi de la construction et corrections des écarts à l'avancement
- Audit de conformité à la directive machine 2006/42CE

CE



Réglementation applicable

- Code du travail Art. R. 4313-1 : « Le fabricant, l'importateur ou tout autre responsable de la mise sur le marché d'une machine neuve ou considérée comme neuve, soumise aux règles techniques des annexes I ou II, établit et signe une déclaration CE de conformité par laquelle il atteste que cette machine est conforme aux règles techniques pertinentes de l'annexe qui la concerne, et a satisfait aux procédures d'évaluation de la conformité applicables.»



Profitez des avantages de la prestation PREVENCEM

- Plusieurs personnels spécifiquement formés
- Information des parties prenantes sur les obligations liées à la conformité CE
- Evaluation des risques établie sur les principes de la norme NF EN ISO 12100 et tirant profit de l'expérience PREVENCEM en matière d'accidentologie
- Mesures de prévention pragmatiques et applicables